COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2022.

<u>Présents</u>: Corinne Magné, Nina Cousin, Michel Certhoux, Stéphane Ségala, Daniel Bancel, Yves Segond (pouvoir de Violaine Debelle), Elie Bellenger et Erwan Leconte.

Excusée : Violaine Debelle (pouvoir à Yves Segond)

Secrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Vote du budget 2022
- · Vote des taxes locales
- Organisation des élections
- Point sur les projets en cours : adressage, PLUI, aménagement cœur de village
- Questions diverses : retours sur les réunions au PNR des Causses du Quercy, problèmes de chats errants au Pouzadou/Mas de Seval.

Vote du budget 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

ETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
109 116,00	146 271,49	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	V O T E
+	+	+	
0,00	0,00	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	R E P O R T S
(si excédent)	(si déficit)	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
37 155,49	0,00		

INVESTISSEMENT

V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 57 880,01	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 109 642,94	
i	+	+	+	
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	106 177,00	0,00	
R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 54 414,07	
<u> </u>	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	164 057,01	164 057,01	
TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	310 328,50	310 328,50	

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	49 601.48
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 500.00
014	Atténuations de produits	17 000.00
65	Autres charges de gestion courante	19 200.00
66	Charges financières	140.00
022	Dépenses imprévues	4 750.00
023	Virement à la section d'investissement	31 595.01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 485.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	146 271.49

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	1 300.00
73	Impôts et taxes	54 365.00
74	Dotations et participations	33 351.00
75	Autres produits de gestion courante	20 100.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	37 155.49
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	146 271.49

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	51 600.00
21	Immobilisations corporelles	100 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 910.00
020	Dépenses imprévues	8 547.01
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	164 057.01

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	16 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 800.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	51 762.93
021	Virement de la section de fonctionnement	31 595.01
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 485.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	54 414.07
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	164 057.01

A noter dans la section « fonctionnement » : augmentation de l'affectation budgétaire pour les dépenses d'électricité (vu l'évolution du coût de l'énergie) de 5000 à 6000 €, pour l'entretien de la voirie (chantiers programmés hors prestations prévues dans le cadre de l'enveloppe du Grand Figeac) de 5000 à 12538 €, A noter dans la section « investissement » : ouverture du programme 28 pour le cœur de village (aménagements et jeux enfants) à hauteur de 5000 € et du programme 47 pour la signalisation liée à l'adressage (panneaux et mats).

Le projet de budget primitif 2022 est voté à l'unanimité.

Vote des taxes locales

Daniel Bancel propose de maintenir les mêmes taux d'imposition que l'année précédente II rappelle les taux votés en 2021, et propose au conseil municipal de maintenir ceci :

Les taux seront donc pour l'exercice 2022 :

Foncier Bâti34.76 % Foncier non bâti112.63 %

Adopté à l'unanimité

Organisation des élections – permanences :

8H-10H45	Stéphane SEGALA	Yves SEGOND	Daniel BANCEL
10H45-13H30	Corinne MAGNÉ	Nina COUSIN	Yves SEGOND
13H30-16H15	Michel CERTHOUX	Erwan LECONTE	Elie BELLENGER
<u>16H15-19H</u>	Violaine DEBELLE	Michel CERTOUX	Daniel BANCEL

Cette organisation est valable pour les 2 dimanches de l'élection présidentielle.

Point sur les projets en cours :

Adressage :

Monsieur le Maire expose l'obligation (loi 3 DS) et l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotage et dénomination des voies).

Il explique que la réalisation de ce plan d'adressage peut être confiée à un prestataire ou que ce plan d'adressage peut être réalisé en interne. Il propose qu'il soit réalisé en interne.

La dénomination et le numérotage des voies communales relèvent de la compétence du conseil municipal dans le cadre de ses attributions prévues à l'article L.2121-29 du CGCT.

En vertu de l'article L. 2213-28 du CGCT le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune .

La dénomination et le numérotage constituent une mesure de police générale que le maire peut exercer pour des motifs d'intérêt général.

Le coût de cette opération est estimé à 5000 euros.

Vu l'arrêté municipal du 14 janvier 2011

Il est demandé au conseil municipal:

- de valider le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune.
- de valider les noms attribués aux voies communales
- d'autoriser Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- d'adopter les dénominations suivantes :

Appellation	Point d'origine Point d'extrémité
Route du Célé	RD 41 limites des communes de Marcillac et Orniac
Route de Saint Martin	RD 24 de RD 41 à la limite commune de Saint Martin Labouval
Route du Pont	RD 24 de RD 41 à VC 2
Route de Blars	VC1 de RD 41 à VC2- VC 2 de VC1 à la limite commune de Blars
Route de La Combe d'Alon	RD41 à la limite de la commune de Blars
Route de Cuzals	RD41 à Cuzals
Route Anne Lompech	VC 8 de RD 24 à limite commune de Cabrerets
Chemin de la Métairie Haute	VC 9 d'Aynac à Carbonié
Route des Vignovres	VC 101 de la VC2
Chemin de Campel	VC 102 de VC2

Chemin du Mas del Rey	VC 103 de VC 3 à VC 2	

Chemin du Mas de Minge VC 105 de VC 104

Route de Montagnac VC 104 de VC 3 à Montagnac

Chemin Périé del Bayle VC 106 de VC 3

Chemin du Mas de Seval VC 107de VC2

Chemin du Mas de Nadal VC 108 de VC2

Chemin de Cussonac VC 101 de RD 41

Chemin de la Viste de VC 2

Chemin des Fargues de VC 1

Chemin du Gué de RD 41 au Célé

Place de l'église de rue 1 à rue 2

Rue de la mairie de VC 2 à place de l'église

Rue de la Caminade VC1 à place de l'église

Rue de l'Arrestadou VC2 à place de l'église

Chemin des laveuses Place de l'église à RD 41

➤ PLUI:

Restitution des travaux et échanges autour des 2 réunions de travail qui ont eu lieu entre élus municipaux.

> Aménagements du cœur de village

Le conseil municipal valide le projet de mise en place de jeux et de mobilier d'agrément dans le jardin sur la place du village pour un montant d'environ 3000 €.

Questions diverses :

Réunions au PNRCQ :

Comité syndical du PNR : il a été procédé au vote du budget, la création d'un poste de conservateur (police de la nature) et d'un poste d'architecte, contentieux assez couteux pour le Parc en lien avec des ressources humaines passées, point sur le projet de « maison du Parc »

Problème de chats errants au Pouzadou/Mas de Seval :

Alerté par le retour des habitants de ce secteur, Daniel Bancel va se renseigner sur ce qu'il est possible de faire.

Aides financières proposées par certaines communes :

Vu l'augmentation des prix de l'énergie, notamment des carburants, Nina Cousin relate les initiatives des certaines communes qui aident les habitants en leur offrant par exemple un plein de carburant.

Aucune décision n'a été prise après la discussion.

Echange sur les possibles projets « énergies renouvelables » sur Sauliac :

Parc photovoltaïque, production d'énergie avec la rivière. Un suivi précis des consommations d'électricité des équipements communaux pourrait être mis en place, pour faire un état des lieux dans un premier temps.

Fin de séance à 22h30.